

PRESIDENCE DU CONSEIL PRESIDENTIEL

du 3 Décembre 1970

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL

portant nominations et promotions dans
l'Ordre du Mérite Agricole - (Additif) -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970 instituant un Conseil Prési-
dentiel ;
 - VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Con-
seil Présidentiel ;
 - VU le Décret N°70-81/CP/du 7 Mai 1970 portant formation du Gou-
vernement ;
 - VU la Loi N°62-43 du 31 Décembre 1962 portant création de l'Ordre
du Mérite Agricole ;
 - VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination
du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
 - VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination
des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
 - VU le Décret N°70-197/CP/CH. du 29 Juillet 1970 portant nomina-
tions et promotions dans l'Ordre du Mérite Agricole ;
- Sur proposition du Ministre du Développement Rural et de la
Coopération et après avis conforme du Conseil de l'Ordre
National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.- Le Décret N°70-197/CP/CH. du 29 Juillet 1970 portant no-
minations et promotions à titre civil dans l'Ordre du Mérite Agricole
pour prendre rang du 1er Août 1970 est complété comme suit :

Au Grade de COMMANDEUR (Médaille de Vermeil) à titre
exceptionnel

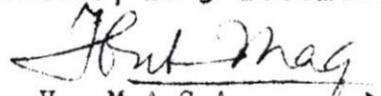
Mr TOCO Chabi, Pépiniériste à PARAKOU -
Officier du 1er Août 1967

Au Grade d'OFFICIER (Médaille d'Argent)

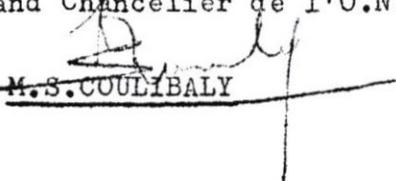
M. SOKEGBE Goutan - Chef de Village de Bodjikipè (S/P.d'APLAHOUÉ) 35 ans
de bons et loyaux services.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 3 Décembre 1970


H. M A G A

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS :

PCP	6	MINISTERES	11	JORD	1
CES	5	DEP	2	CS	1
DCCT	1	Dir.St.	1	DGAJL	2
IAA	1	DN	1	IGF	1
				MCP	1
				SGG	4